



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 02 NOVEMBRE 2021

DIFFUSION PUBLIQUE

Présents :

- Gérard KAUWACHE	- Nathalie BEAUFILS
- Isabelle GABAUD	- Marie AUFAURE
- Lionel FORESTIER	- Karelle MERCIER
-	- Gautier CAUBEL
-	- Frédéric MECHIN

Absent - Gérard BOUCHETEIL
excusé : -

Absents :

- Début de séance 20h
- Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 05 octobre 2021 : **voté à l'unanimité**

1) I - Communication du Maire :

Négociation avec La Poste

La Poste ayant décidé de manière unilatérale de fermer la boîte aux lettres de La Graulière, une négociation est en cours. Un 1^{er} pas a déjà été franchi par La Poste en remettant en service la boîte aux lettres qui avait été condamnée.

Affaire à suivre...

Cérémonie des vœux

- Après discussion sur l'opportunité de faire une cérémonie des vœux, le Conseil se prononce favorablement. La date retenue est le vendredi 28 janvier à 18 h, sous réserve des conditions sanitaires en vigueur à cette période.

Adhésion à Intra-Muros

- La Communauté de Communes ayant choisi l'application Intra-Muros pour communiquer avec les habitants, il est demandé à chaque commune si elle est intéressée à partir de 2022. La Communauté de Communes du Val de Vienne prendrait à sa charge 50% de l'abonnement annuel. Le reste à charge pour la commune serait donc de 41.46 €/an pour la commune.

Après discussion le conseil décide à la majorité d'adhérer à cette application qui remplacera à terme Panneau-Pocket et permettra aux habitants d'avoir non seulement les informations de la commune mais aussi celles de la Communauté de Communes du Val de Vienne et de l'Office de Tourisme.

Une information sera faite sur ce point dès la mise en service.

Installation de la fibre à la mairie

- La fibre est opérationnelle à la Mairie à la grande satisfaction de tous les utilisateurs du réseau.

Réunion PNR (Parc National Régional)

- Cette réunion organisée le 12 octobre dernier avait pour objectif de sensibiliser les élus aux effets négatifs de la pollution lumineuse liée à l'éclairage public. En dehors des économies réalisées par la réduction de l'éclairage public il est aussi important de préserver la qualité de vie de tous les animaux nocturnes. Un label « Ciel étoilé » peut être obtenu sur demande par les communes qui travaillent dans ce sens.

Congrès des Intercommunalités de France

- Ce congrès a eu lieu du 13 au 15 octobre à Clermont-Ferrand
- En dehors des séances plénières, le Maire a participé à 3 ateliers de travail :
 - Le foncier bâti dont l'objectif est d'atteindre le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) dans un futur proche.
 - La réforme de la taxe d'habitation qui pose de nombreuses questions au niveau de la gestion financière des communes et de leur liberté fiscale.
 - La transition énergétique avec une réflexion sur les moyens de produire de l'hydrogène décarbonné

2) II - Communication du 1^{er} Adjoint :

Projet PROM'HAIES

- Ce projet reporté à cause de la crise sanitaire sera réalisé en début d'année prochaine. Les arbres seront plantés sur 3 secteurs de la commune (station de La Roche, chemin des Vergnes et chemin des Pommiers). Cette plantation sera précédée d'une réunion publique pour présenter de manière plus complète le projet.

Projet LPO

- Comme le point précédent, ce projet sera mis en place au cours du 1^{er} trimestre prochain.

Ramassage des encombrants

- Pour faciliter le ramassage et le dépôt des encombrants dans les déchetteries, cette opération se fera village par village. Un bulletin d'inscription avec les jours de ramassage sera inséré dans le prochain journal qui sera distribué début décembre.

3) III - Communication de la 2ème Adjointe :

Marché de Noël

- A l'initiative de Stéphanie BARRIER et avec le soutien de la Mairie un marché de Noël sera organisé le samedi 11 décembre de 16h à 22h.
Pour plus d'informations sur cette manifestation, un flyer sera distribué à tous les habitants de la commune.

Voyage scolaire (Ecole de Saint Priest Sous Aixe)

- Un voyage scolaire est organisé du 9 au 11 mai prochain à Meschers.
13 enfants de la commune sont concernés
Le Conseil vote à l'unanimité une participation de 52 euros pour chaque enfant soit un coût de 676 €

4) IV - Communication du 3ème Adjoint

Préparation du journal

- Beaucoup d'articles sont finalisés : le planning est donc respecté pour une sortie prévue de 6 décembre prochain

Site Internet

- Une 1ère version de travail est prête. Il reste à finaliser le tout pour une mise en ligne prévue au cours du 1er trimestre prochain.

5) IV -Tour de table des Conseillers

Frédéric MECHIN fait un compte rendu des réunions auxquelles il a participé :

- VBG
 - L'intégration de la commune de St Mathieu
 - La modernisation de la station de Solignac
- Commission numérique
 - 40 abonnés sont actuellement raccordés à la fibre sur la commune. 25 sont en attente de raccordement.

Nathalie BEAUFILS

- L'organisation d'une course à pied nécessite un investissement d'environ 3 000 €. Chaque bracelet coûterait 10€. Il faudrait donc 300 participants pour équilibrer le budget. Il est également possible d'avoir des sponsors. La question est de savoir qui peut en être l'organisateur.
L'apport financier initial est important et l'organisation lourde à gérer.
Il est proposé dans un 1^{er} temps de voir avec l'association Verneuil/Oxygène, mais si cette dernière ne souhaite pas s'en occuper, il faudra en parler avec les associations communales.
Affaire à suivre...

L'ordre du jour étant épuisé la séance du Conseil Municipal est levée à 23 heures 30.

Ont signé, les membres présents à ce conseil municipal du 02 octobre 2021 :

Le Maire :

Le Conseil Municipal :